Une surveillante de la prison de Bois-d'Arcy (78) condamnée pour avoir fourni du cannabis à ses amants détenus

03/11/2022 à 12h05



La femme de 31 ans vient d'écoper de 24 mois de prison, dont 6 avec sursis, pour avoir fait entrer des stupéfiants au sein du centre pénitentiaire yvelinois, entre 2018 et 2019. Un de ses collègues et quatre autres personnes ont été condamnés pour des faits similaires.

(…) « Elle n'a jamais contesté sa participation aux faits, souligne son conseil, Me Julie Lehut. Elle s'est amourachée d'un détenu et n'a plus fait la différence entre ce qui était mal ou pas car elle voulait bien faire avec lui. Mais elle n'a pas fait ça pour l'argent. »

Tout commence en mars 2018 lorsqu'un prisonnier avec lequel elle entretient une relation la menace de s'en prendre à sa famille pour la contraindre à faire entrer des plaquettes de résine de cannabis en prison. Le fournisseur laisse la

marchandise au pied de l’immeuble où habite la surveillante. Cette dernière la récupère, et l’introduit dans l’enceinte du centre pénitentiaire en la dissimulant dans son soutien-gorge ou ses chaussures.

Rapidement, l’information circule. Et d’autres détenus, avec lesquels elle aurait également eu des relations intimes, la sollicitent à leur tour. En audition, elle reconnaît avoir fait passer deux plaquettes de 100 grammes par semaine, pendant quatre mois, sans jamais être payée. (…)

www.leparisien.fr